

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Montrond le Château (Doubs)

Séance du Conseil Municipal

Du LUNDI 28 NOVEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le vingt huit novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gabriel LAITHIER, Maire.

Présents : Mesdames, Jenny CHOPARD, Delphine DUBOZ, Blandine GAILLARD, Dominique GIRARDIER, Colette PIGUET, Virginie WETZEL, Messieurs Gilles BERNARD, Michel BOHLY, Thierry CLERC, Luc DECREUSE, Luc FOURQUET, Gabriel LAITHIER, Xavier LIDOINE, Pascal PERRIN.

Absente excusée : Mme Christelle LIDOINE.

Ordre du jour

1° Urbanisme :

*Permis de construire Xavier LIDOINE (construction d'un hangar à usage de fenil).

*Déclaration de travaux M. Eric GUYOT (construction d'un garage).

*Déclaration de travaux Elevage du Gué (loge provisoire).

2° Exercice droit de préemption :

↳ Parcelle urbanisée section ZH n°150 lieu-dit « Canton Larizet ».

↳ Parcelles urbanisées section AB n° 120 et 121 – ZH n°143 lieu-dit « Au village ».

↳ Parcelle vierge section AB n°126 lieu-dit « Au Village ».

3° Association communale de chasse agréée (ACCA) : demande de révision à la baisse montant du bail et fermage.

4° Attribution marché : portes intérieure et extérieure salle polyvalente – Porte d'entrée logement communal.

5° Aménagement du château :

- Espace naturel sensible
- Attribution marché abattage et débardage zone boisée.

6° Utilisation salle St Georges par unité pastorale.

7° Proposition de prestations travaux de réfection et entretien association de réinsertion CDEI.

8° Adhésion à l'Etablissement public foncier.

9° Informations et communications diverses :

- Demande de parrainage candidats élection présidentielle.
- Taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE).
- Proposition insertion texte La route des Communes.
- Intervention de la brigade de prévention de la délinquance juvénile en milieu scolaire.
- Demandes assistances financières AFM et Carrefour des Communes.
- Etats généraux de la démocratie territoriale.
- Rédaction Chroniques Castelmontoises.

M. le Président déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance. Mme Blandine GAILLARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

En début de séance, le Maire adresse des remerciements aux Elus qui ont œuvré pour le bon déroulement de la cérémonie du 11 novembre avec notamment une implication importante des enfants et adolescents. Il communique également sa gratitude aux Elus pour l'installation des décorations de Noël dans les rues du village.

Il informe le Conseil Municipal :

- ↳ du changement de la date de réunion du PLU initialement prévue le 25 novembre et reportée au 16 décembre 2011,
- ↳ de la teneur d'une réunion de chantier initiée par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue en vue de l'échange d'un feeder.

Le Maire propose au vote du conseil municipal le classement dans le domaine public communal de l'impasse de la Mairie, voie privée acquise pour desservir la parcelle dévolue à la construction d'un bâtiment public. La longueur de voirie relevant du domaine public communal s'élève actuellement à 10039 mètres linéaires. Les Membres présents approuvent à l'unanimité.

1° URBANSIME

Le Maire transmet avec avis favorable le permis de construire de M. Xavier LIDOINE (construction d'un hangar à usage de fenil) avec néanmoins deux réserves :

- l'alimentation en eau et en électricité incombe au pétitionnaire,
- l'intersection route de Malbrans/chemin d'accès au bâtiment dispose d'une visibilité réduite, exige une réelle prudence.

Il émet également un avis favorable pour la déclaration de travaux de M. Eric GUYOT (construction d'un garage) et de l'élevage du Gué (loge provisoire).

Il fait connaître que la plainte déposée par le Maire pour comblement de doline interdit sur le terrain de M. PIGUET par l'entreprise CHOUFFE, a fait l'objet d'un classement par Monsieur le Procureur de la République.

2 ° EXERCICE DE DROIT DE PRÉEMPTION

Le conseil municipal, à l'unanimité, n'exerce pas son droit de préemption sur :

- la parcelle urbanisée section ZH n°150 lieu-dit Canton Larizet. V
- les parcelles urbanisées section AB n°120 et 121 – ZH n°143 lieu-dit « Au village ».
- la parcelle vierge section AB n°126 lieu-dit « Au village ». Cette décision a été prise par 13 voix, Monsieur Thierry CLERC concerné par l'acquisition de ce terrain ne prend pas part au vote.

3° DEMANDE DE RÉVISION A LA BAISSSE DU MONTANT DU DROIT DE CHASSE

A l'unanimité des membres présents, le montant du bail de chasse correspondant aux zones boisées est fixé à 500 €, sachant que ce loyer est révisable chaque année en fonction de l'indice de fermages. L'indice des fermages est de 2,92 %.

4° ATTRIBUTION MARCHÉ PORTES INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE SALLE POLYVALENTE ET PORTE D'ENTRÉE LOGEMENT COMMUNAL.

Les Elus examinent quatre devis pour le remplacement des portes intérieure et extérieure de la salle polyvalente et du logement communal Route de Malbrans :

- ART Fermetures : 8740 € HT
- SARL DUCROT Pascal : 5675 € HT
- Mme BROCARD Chantal : 9411,36 € HT
- Agencement SOUVET : 5760 € HT

Les membres présents, à l'unanimité, retiennent le devis de l'entreprise SOUVET Agencement, 13 route de d'Ornans 25270 SEPTFONTAINE qui s'élève à 5760 € HT soit 6888,96 € TTC.

5° AMÉNAGEMENT DU CHATEAU

M. Michel BOHLY présente aux Elus le diagnostic 2011 de l'espace naturel sensible de Montrond le Château, réalisé par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels Franche-Comté (évolution du site entre 1958 et 2006). Il expose les actions possibles à réaliser.

Une réunion publique sera programmée dans les mois à venir avec les propriétaires et locataires des terrains situés sur le site du château.

Attribution du marché par l'abattage et le débardage de la zone boisée :

Les Elus examinent quatre devis pour l'abattage et le débardage de la zone boisée lieu-dit « Au Château » :

- Dany PUJOL : 25 euros HT par stère.
- ARBELET Florent : prix unitaire ensemble de prestation : 15 €/stère.
- Exploitation J-Louis CANNELLE : 400 € HT pour une journée de travail de 7 heures avec meneur et un cheval.
- M. Guy THOURET : 5200 € HT

Le marché est attribué à l'entreprise Guy THOURET, chemin de la Bretenière – 25110 Baume les Dames pour un devis de 5200 HT soit 5880 € TTC, à l'unanimité des membres présents.

6° UTILISATION SALLE SAINT GEORGES

Le Maire et les Elus donnent leur accord à l'Unité pastorale des Quatre Monts d'Epeugney pour entreposer du matériel informatique et une photocopieuse dans la salle Saint Georges qui devra être chauffée en permanence.

L'Unité pastorale supportera les frais d'électricité et la pose d'un sous compteur. Une délibération en ce sens est acquise à l'unanimité.

7° PROPOSITION DES PRESTATAIRES DE TRAVAUX RÉFECTION

Monsieur le Maire communique pour information les devis établis par le CDEI établissement de réinsertion par l'activité économique, devis relatifs à la réfection du mur du cimetière et du lavoir. Cette association se trouve dans l'incapacité de réhabiliter la Vierge du Château. Le montant élevé des devis ne permet pas d'envisager une coopération avec cette structure.

8° ADHÉSION A L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER

Les Elus se montrent très réticents à l'adresse de cette proposition faite par la CCCQ en raison du bilan coûts/avantages.

9° INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

Demandes de parrainage candidats élection présidentielle : le Maire maintient sa position et ne satisfait à aucune demande.

Taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE).

Le Maire donne lecture d'un courrier de M. Jacques BREUIL au Président du SYDED qui marque son désaccord quant à cette taxe quant à l'attribution du produit de cette taxe supplémentaire. Le Conseil Général juge plus équitable de réattribuer ce prélèvement financier à chaque commune.

Proposition insertion texte « La Route des Communes ».

Le projet d'article à insérer dans « La route des Communes » du Doubs 2012 par C'Prim Edition est approuvé. La Municipalité ne fera pas l'acquisition de ce document.

Intervention de la Brigade de Prévention de la délinquance juvénile en milieu scolaire.

La Municipalité considère qu'il appartient au Directeur de l'école de juger de l'opportunité de l'intervention de cette unité spécialisée.

Les demandes financières d'assistance sollicitées par l'AFM et le Carrefour des Communes ne seront pas prises en compte.

Etat généraux de la démocratie territoriale

Le Président du sénat nouvellement élu, M. J-Pierre BEL souhaite organiser les Etats généraux de la démocratie territoriale avec l'ensemble des élus locaux afin de réfléchir sur le devenir de la France des territoires.

Rédaction Chroniques Castelmontoises

Une réflexion s'impose quant à l'élaboration et à la réalisation de cette revue.

M. Michel BOHLY présente aux Elus un compte rendu de la réunion organisée à Besançon sur le haut débit et des avancées importantes à attendre dans les années à venir.

Mme Dominique GIRARDIER souligne le problème des habitants reliés à l'assainissement collectif et possédant une citerne.

Une mise à jour des horaires permettant aux élèves des Collèges d'Ornans d'arriver à l'heure dans ces établissements a été établie par le Conseil Général.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire déclare la session close à 23 h 00.

Prochaine réunion fixée le lundi 09 janvier 2012 à 20 h 30.

Le Maire,
Gabriel LAITHIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 11.11.01	Classement de voirie dans le domaine public communal.
DCM n° 11.11.02	Droit de préemption parcelle cadastrée section ZH n°150.
DCM n° 11.11.03	Droit de préemption parcelles cadastrées section AB n°120 et 121 et ZH n°143.
DCM n° 11.11.04	Droit de préemption parcelle cadastrée section AB n°126.
DCM n° 11.11.05	Révision bail de chasse - montant du droit de chasse.
DCM n° 11.11.06	Attribution de marché portes intérieure et extérieure salle polyvalente.
DCM n° 11.11.07	Attribution de marché abattage et débardage zone boisée au château.
DCM n° 11.11.08	Utilisation Salle Saint-Georges – Unité Pastorale Quatre Monts.

Conseillers	Signature	Conseillers	Signature
BERNARD Gilles		GIRARDIER Dominique	
BOHLY Michel		LAITHIER Gabriel	
CLERC Thierry		LIDOINE Christelle	Absente excusée
DECREUSE Luc		LIDOINE Xavier	
DUBOZ Delphine		PERRIN Pascal	
CHOPARD Jenny		PIGUET Colette	
FOURQUET Luc		WETZEL Virginie	
GAILLARD Blandine			